

ECOLE MATERNELLE LUCIEN CLAUSE
Compte rendu du Conseil d'Ecole
Du 4 novembre 2019

Participants :

Inspection de l'Education Nationale :

Mme ROSTAGNI Josiane, Direction Départementale de l'Education Nationale. (Absente).

Mairie :

Mme LALANNE Natacha, Adjointe au Maire déléguée au Scolaire et à la Petite Enfance (excusée).

Ecole : Les Enseignantes :

Mme DA SILVA Céline

Mme DIEUDONNE Catherine,

Mme GERBE Fabienne,

Mme LE BESCOND Laurence,

Mme LEPETIT Catherine,

Mme DUMAND Virginie

Mme GUILLEE Stéphanie.

Mme LAVRENTIEFF Eva

Mme PARIENTE Stéphanie.

(excusée)

Représentants des parents d'élèves APEILWLC :

Mme PLANCHE Dorothée

Mme VITO Julie-Laure

Représentants des parents d'élèves FCPE :

Mme SOURDAINE Isabelle

Mme MARQUIS Estelle

Mr FALCON Cyril

Mr MILLOT Renaud

1) La vie et le fonctionnement de l'Ecole :

Le règlement intérieur :

Le règlement intérieur établi d'après le règlement type départemental est adopté à l'unanimité. Il sera distribué aux parents en faisant la demande et affiché à l'école.

Les effectifs au 04/11/2019 sont de : 200 élèves pour 7 classes (ouverture depuis septembre 2019).

PS: 76 MS: 62 GS: 62.

Les parents d'élèves demandent si l'ouverture d'une 8^e classe serait possible : le seuil d'ouverture est fixé en maternelle à 31 élèves par classe plus 1 élève, il n'y a pas d'ouverture prévue pour le moment.

Directrice : Madame Céline DA SILVA, déchargée de classe le lundi.

Classes	1	2	3	4	5	6	7
Enseignantes	Fabienne GERBE	Catherine DIEUDONNE	Virginie DUMAND	Catherine LEPETIT	Laurence LE BESCOND	Céline DA SILVA. Stéphanie GUILLEE (lundi).	Eva LAVRENTIEFF Stéphanie PARIENTE
ATSEM	Caroline LAURENT	Caroline LAURENT	Nathalie MARTINS	Nathalie MARTINS	Michèle AUBOUR	Amel ABADI	Christelle LHESPITAOU
Niveau de classes	MS/GS	MS/GS	MS/GS	MS/GS	PS	PS	PS/MS
Total	12 MS /17 GS Soit 29	13 MS/15GS soit 28	14MS /15 GS soit 29	12 MS/15 GS soit 27	30	28	18 PS/10 MS Soit 28

Nous avons aussi 3 AVS (Mme LEBLOND, Mme REIX, Mme BENSID) pour s'occuper d'élèves en situation de handicap.

Aucun recrutement d'adjointe administrative n'est prévu, les contrats aidés ayant été supprimés.

L'effectif des dortoirs :

L'école comporte 3 dortoirs de 26, 28 et 14 places soit 68 couchages au total pour 78 petits au début de l'année, 76 actuellement. Il nous manque donc 8 couchages pour pouvoir accueillir tous les élèves de petite section l'après-midi. La mairie a passé une commande pour 6 lits superposés supplémentaires qui devraient arriver avant Noël. Une visite des locaux a été demandée à la mairie car les dortoirs actuels de l'école ne permettent pas d'accueillir ces 6 lits superposés de plus.

L'inclusion scolaire et le RASED

Madame Isabelle DOUVILLIER, psychologue scolaire intervient sur notre école et participe aux équipes éducatives.

Madame SARASIN Sylvie, maître G intervenait auprès d'un élève 2x par semaine jusqu'aux vacances de la Toussaint puis 1x semaine à partir du 4/11.

A ce jour, il y a 4 enfants en situation de handicap sur l'école pour 3 AVS. Nous sommes en attente d'un demi-poste d'AVS pour répondre aux besoins de ces 4 enfants.

2 équipes éducatives ont été réalisées depuis le début de l'année. Ces enfants sont en attente de notification MDPH pour obtenir une AVS. 2 équipes de suivi de scolarisation sont prévues au mois de novembre.

La coopérative scolaire :

La coopérative sert à financer des projets, des sorties, des spectacles, du matériel pour les projets. Mmes LE BESCOND et GERBE ont présenté le bilan financier de la coopérative scolaire 2018/2019 lors du conseil d'école de juin 2019. Nous remercions encore une fois les parents d'élèves pour leur implication et pour la fête de l'école qui a été très appréciée et a permis de rapporter 325€ à la coopérative de l'école.

Mmes LE BESCOND et GERBE présentent le budget prévisionnel pour 2019/2020 :

Nous avons démarré l'année 2019/2020 avec un solde de 3543.19€. Nous avons payé l'assurance OCCE pour un montant de 392.20€.

Après le premier appel aux familles, Les dons s'élèvent à 2135€. Chaque classe a reçu 100€, soit 700€ dépensés au total.

Photographe : La coopérative récupèrera 35% des recettes des photos.

La mairie alloue 28€ par élève et par an.

2) Les actions pédagogiques :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

L'enseignante de chaque classe informe les parents et recueille leur accord pour la participation de leur enfant à ces activités. Les APC se déroulent sur la pause méridienne de 13h05 à 13h35.

En 1^e période les APC avaient lieu 1x semaine le jeudi. A partir de la 2^e période ils auront lieu 3x semaine les lundis, mardis, jeudis.

Bilan 2018/2019 : 27 élèves ont participé à ces activités pédagogiques complémentaires.

PS : 0 MS : 10 GS : 17

Les enseignantes ont privilégié le suivi d'élèves en difficultés scolaires : Acquisition de vocabulaire; déblocage de la prise de parole en petit groupe pour les plus petits. Cela a permis de développer la confiance en eux et l'autonomie des élèves.

Le projet d'école.

Le nouveau projet d'école qui nous a été présenté à la fin de l'année passée s'oriente autour de 4 axes :

- Ambition pour tous et excellence
- Bien être pour tous : élèves, enseignants, parents
- Cultures et citoyenneté responsable.
- Equité et inclusion pour tous et chacun.

Notre priorité concernant le domaine « ambition pour tous et excellence » vise l'amélioration de la compréhension de textes entendus et l'acquisition de vocabulaire. Pour se faire, l'équipe va travailler sur la réalisation d'une progression commune sur les œuvres littéraires à étudier.

Pour le domaine « Bien être pour tous » nous n'avons pas trouvé de solutions d'amélioration face à différents problèmes identifiés cette année au sein de l'école tels que :

- Des classes très chargées qui rendent difficile le travail en petits groupes.
- Le manque de local avec l'ouverture de la 7^e classe ne permettant pas de mettre en place de façon correcte des activités telles que du théâtre ou des chorales.
- Une équipe périscolaire en mouvement chaque année qui rend difficile un partenariat sur le long terme.

« Culture et citoyenneté responsable » : Nous avons observé une grande hétérogénéité quant à l'accès à la culture chez nos élèves que nous allons essayer d'améliorer par l'étude d'œuvres culturelles (littérature, œuvres artistiques). Nous avons aussi observé des difficultés pour certains élèves à respecter les règles de vie de l'école. Pour y remédier, nous réfléchissons à réaliser ensemble un affichage sur les règles de vie à partir des propositions des élèves. Nous pensons aussi sur des temps d'APC leur apprendre quelques jeux simples pouvant être réalisés en cour de récréation afin de pallier à l'éternel jeu « de la bagarre » qui dégénère souvent.

« Equité et inclusion pour tous et chacun » : L'école doit pouvoir accueillir tout enfant en situation de handicap, mais dans de bonnes conditions. Nous déplorons le manque de personnel pour nous aider à accompagner les élèves en situation de handicap. Pour les prochaines rentrées, nous envisageons de contacter le RAM de Brétigny afin de pouvoir être sensibilisées assez tôt sur les enfants qui auront besoin d'un accompagnement particulier + accueillir 30min ou 1h dans les classes de PS les futurs petites sections afin de pouvoir échanger avec les parents avant la rentrée.

Les projets des classes :

Retours très positifs des spectacles de danses et de chants par binômes de classes en fin d'année.

Cinéma : Prise de contact avec le cinéma 220 de Brétigny sur orge pour réserver des séances et/ou mettre en place un partenariat.

Théâtre : 1 séance pour chaque classe, entièrement prise en charge par la mairie (transport + entrées) :
« *Le camion à histoires* » pour les classes de MS/GS le mardi 19/11 sur le parking de l'école Langevin Wallon.
« *La petite fabrique de jouets de chapi chapo et les petites musiques de pluie* » le 25/05 pour les PS de Mme LE BESCOND et DA SILVA/GUILLEE et le 26/05 pour les classes de Mmes LEPETIT et LAVENTIEFF / PARIENTE

Zoo : Prise de contact avec le Zoo d'Atilly pour organiser une sortie courant Avril/Mai.

Dojo le jeudi matin : Toutes les classes iront pratiquer des jeux d'opposition.
Rentrée/Toussaint pour les classes de Mmes DIEUDONNE et GERBE;
Toussaint/Noël pour la classe de Mme LEPETIT et DUMAND
Janvier/Février pour la classe de Mmes LAVRENTIEFF et PARIENTE ;
Février/ Avril pour les classes de Mme LE BESCOND et DA SILVA
Un roulement sera effectué pour la dernière période.

La salle BARRAN est utilisée le lundi matin par 4 classes pour des activités de danse et d'activités corporelles.

Le gymnase WALLON est partagé par 3 écoles : Langevin Wallon ; Césaire ; Clause (mardi matin, vendredi matin)

Les dates de rendez-vous de l'année scolaire : (sous réserve de modifications)

- Goûter de Noël : 19/12 (matin)
- Remise des livrets : du 3/02 au 7/02 (rendez-vous à prendre avec l'enseignante).
- La galette des rois : 28/01
- Carnaval de l'école : 17/03
- Spectacles de chants et danses : du 15/06 au 19/06
- Zoo attilly.
- Cinéma.

Concernant la fête de l'école, la situation et les contraintes liées au plan Vigipirate alerte attentat n'ont pas évoluées à ce jour par rapport à l'année dernière. Les associations de parents d'élèves solliciteront les enseignantes afin de connaître pour chacune quel serait leur possibilité d'implication dans l'organisation d'une prochaine fête de l'école qui serait fixée au samedi 20 juin 2020

3) La protection et la sécurité des élèves

Le plan de vigilance Vigipirate alerte attentat est toujours en vigueur.

La sécurité à l'école :

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (confinement et alerte attentat) a été réactualisé en début d'année. Le premier exercice PPMS ayant pour thème « se cacher » a été réalisé dans le calme le 4 octobre. Le signal de fin d'alerte n'a pas été entendu partout : efficacité limitée du sifflet. Nous aurions besoin d'un système de sonnerie centralisée ou bien de sifflets électroniques beaucoup plus puissants que nos sifflets actuels. Depuis la rentrée, il n'y a eu aucune déclaration d'accident sur le temps scolaire. Un registre recense les enfants ayant été soignés durant les temps de récréation. Les enseignantes formées aux gestes de premiers secours n'ont pas bénéficié de formation de réactualisation, aucune formation de ce type n'ayant été proposée pour cette année scolaire

Le suivi médical des élèves :

Les enfants de moyenne section (les nouveaux ou ceux non vus l'année dernière) ont été vus le 17 septembre par le médecin de la PMI en présence des parents. L'infirmière scolaire est ensuite venue pour voir certains élèves. Elle a distribué à cette occasion une note explicative aux parents de petite section pour expliquer qu'elle reviendra pour réaliser des bilans (bilan auditif, visuel et langage) avec compte rendu écrit remis aux parents, puis éventuellement une consultation avec le médecin pédiatre de la PMI sur signalement de l'infirmière. Les enfants de grande section bénéficieront, sur indication des enseignants, d'une consultation avec le médecin scolaire en présence des parents.

10 enfants bénéficient d'un PAI, essentiellement pour asthme. Nous rappelons qu'aucun traitement médical ne pourra être donné sans PAI.

4) Les travaux

- **Réalisés durant l'été 2019:**

Réfection de la cour de récréation avec ajout de jeux et structure.

- **Propositions de travaux pour l'année 2020/2021 :**

- Agrandissement de la cour de récréation par la suppression de l'espace boisé de la cour (actuellement inutilisé notamment durant l'automne et l'hiver).
- Pose de stores électriques dans toutes les classes. (en lien avec le PPMS).
- Peinture de la classe 5.

Nous attendons de savoir quels seront les travaux retenus pour l'année 2020/2021. La réparation des boîtes aux lettres doit intervenir prochainement.

◆ Le temps périscolaire :

La pause méridienne :

Le temps du midi : 148 enfants en moyenne déjeunent au restaurant scolaire, 20 repas végétariens sont servis en moyenne. Les enfants sont encadrés par une équipe composée d'une directrice – une adjointe – de quatre animateurs et 5 ATSEM. Une AVS a été embauchée sur le temps du midi afin d'accompagner un enfant en situation de handicap.

Deux services de restauration sont organisés : 11h45 pour les petits et moyens et 12h45 pour les moyens et grands. Concernant les questions des parents d'élèves, une visite du réfectoire peut être envisagée mais il est important de demander auprès du service enfance 10 jours avant la date souhaitée et dans la limite de 2 personnes afin de ne pas gêner le service.

Les activités pré et post scolaires :

14% des enfants scolarisés fréquentent l'accueil du matin et 34% l'accueil du soir. Environ 64 goûters sont servis par jour.

Compte tenu de son absence lors du conseil d'école et suite aux demandes réitérées des associations de parents d'élèves, la mairie indique se rendre disponible ultérieurement afin de les recevoir pour pouvoir répondre à leurs questions.

La séance a été clôturée à 19h45

Le prochain conseil d'école aura lieu le 16 mars 2020 à 18h00.

La Directrice,
Céline DA SILVA.